

BOXING CLUB BEAUNOIS

Procès-verbal de la réunion de bureau du VENDREDI 8 NOVEMBRE 2019

Membres du bureau :

Mme BRAULT Delphine, présidente

Mme CHABROST Frédérique, secrétaire adjointe

M GOSSOT Jean-Marc, entraîneur

M FRINDI Karim, entraîneur (*arrivé en fin de réunion*)

Excusés :

Mme CAMPANA BRIANTI Marilyne, secrétaire

Mme BARBIER Aurélie, trésorière adjointe

M FLOQUET Frédéric, entraîneur

M et Mme RAMEAU Alain et Bernadette, bénévoles au club

Mme BEN SALAH Inès, invitée

Absents :

M FLEURY Robin, vice-président

Mme BOUIJOUX Hélène, trésorière

M JOUGNOT Christophe, juge-arbitre

M JOUGNOT Steven, juge-arbitre

M FLEURY Cyriaque, invité

Invités :

Mme GOSSOT Anne-Marie, bénévole au club

Mme ANTOINE Marjolaine

Mme BIERNAUX Nathalie

En tant que présidente, Mme Brault Delphine ouvre la réunion à 19h15.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Le procès-verbal de la réunion du 3 septembre 2019 est approuvé après quelques modifications :

- M GOSSOT Jean-Marc demande que le véhicule (camion) lui soit prêté jusqu'en fin de saison sportive 2019-2020.
- Erreur de date : les entrainements vont être regroupés jusqu'à la fin du mois de septembre et non octobre.

2. BILAN DES INSCRIPTIONS

L'association compte actuellement 145 licenciés.

Nous avons dû refuser des inscriptions dans les groupes du mercredi après-midi, ainsi que dans le groupe loisir en raison du grand nombre d'inscrits et, parmi eux, se trouve des licenciés de l'année sportive dernière. Cependant, le groupe « amateur » compte peu d'inscrits. Nous réfléchissons donc à la modification de ce groupe pour qu'il associe à la fois les compétiteurs (peu nombreux) et les boxeurs confirmés (qui n'ont pas toujours leur place dans le groupe loisir).

Pour donner la priorité aux licenciés de l'année précédente, il est convenu d'une préinscription en juin. Le montant sera de 50€ payables avant l'assemblée générale et déductible du prix de la licence lors de l'inscription définitive en septembre 2020.

Pour plus de simplicité, l'association encaissera dorénavant les différents chèques le 5 du mois, d'octobre à mars.

3. CHAMPIONNAT RÉGIONAL 30 NOVEMBRE À SANVIGNES-LES-MINES

- M. LAMRI Ramzi engagé en amateur ne souhaite plus continuer en compétition.
- M. FLEURY Cyriaque n'a pas d'adversaire pour le 30 novembre, nous attendons la date du championnat Bourgogne-Franche-Comté.

4. ELECTION TRÉSORIER

À la suite de la démission de Mme BOUIJOUX Hélène le 9 octobre 2019, nous procédons à l'élection d'un nouveau trésorier.

Deux personnes se présentent : Mme BIERNAUX Nathalie et Mme ANTOINE Marjolaine.

Mme BIERNAUX Nathalie est élue trésorière de l'association à 3 voix contre 2.

5. MANIFESTATIONS

5.1. Semi-marathon Vente des Vins de Beaune :

- 7 personnes seront au ravitaillement de l'arrivée,
- 1 personne sera signaleur,
- 2 personnes seront à la distribution des sacs,
- 1 personne sera à l'installation des stands.

5.2. Remise des récompenses Office du Sports de Beaune :

Les récompenses de l'Office du Sports sont réservées aux champions de la saison 2018-2019, 17 boxeurs sont concernés. Rendez-vous le lundi 2 décembre 2019 à la Salle Blanc Bleu Beaune (Stade des mariages à Beaune).

6. DIVERS

6.1. Stages :

- Mlle DIABAN KANA Carla a fait un stage sur les périodes de septembre et octobre, pour un dossier de demande d'aide au permis proposé par le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté.
- M RENAUD Evan avait demandé un stage en début d'année sportive, nous n'avons pas de nouvelle.

6.2. Ryad KORDASS :

M KORDASS Ryad ne peut obtenir une licence amateur pour raison médicale. Une licence BEA lui est autorisée avec interdiction de monter sur le ring.

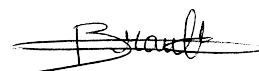
- La secrétaire adjointe Mme CHABROST Frédérique annonce sa démission en fin d'année sportive. Un appel à candidature sera à lancer.
- L'association va à nouveau proposer cette année le flochage d'un ou plusieurs vêtements de son choix à l'effigie du club. Celui-ci prendra à sa charge la moitié du tarif. Il sera demandé aux boxeurs une participation de 6€ par flochage. Une liste sera déposée au bureau. Les licenciés auront jusqu'au 15 décembre 2019 pour ramener leur vêtement ainsi que le règlement. La personne (entraîneur ou membre du bureau) qui complète le tableau garde l'argent avec lui pour éviter les vols à la salle.
- M FRINDI Karim a fait une demande d'inscription pour le BPJEPS.
- Nous fixons la date de **l'assemblée générale du vendredi 12 juin 2020** à 19h30 à l'Espace Saint Jacques à Beaune.

La **prochaine réunion est programmée le 24 janvier 2020** à 19h dans la salle de réunion du Forum des Sports.

La réunion est clôturée à 21h30.

Mme Frédérique CHABROST
Secrétaire adjointe

Mme Delphine BRAULT
Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Delphine Brault', with a horizontal line drawn through the middle of the signature.